

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@ccctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 décembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
Farida LAÏD à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Alain CHASSAGNE, Carine BRODIN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020
PROJET MAISON FRANCE SERVICES**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

--

Conseillers représentés :

8

Total votants :

53

Considérant les articles L 2334-32 à L 2334-39, et les articles L 2334-19 à L 2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Considérant que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre qui ne forment pas un ensemble de plus de 75 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus 20 000 habitants peuvent prétendre à cette dotation d'équipement pour accompagner financièrement la conduite de certains programmes d'investissements locaux.

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) pourrait bénéficier de cette aide financière, au taux de 30% plafonné à 150 000€ (soit un plafond d'interventions subventionnables de 500 000€ HT), dans le cadre du programme de rénovation des bâtiments destinés à abriter une Maison France Services située à Courpière et sise place Jean Payre, et ce au titre des gros travaux de rénovation d'un bâtiment intercommunal. Ce subventionnement porte à la fois sur la réhabilitation du site mais également sur les acquisitions mobilières et autres équipements nécessaires à son bon fonctionnement.

Par ailleurs, et compte tenu des travaux d'isolation programmés, il est proposé d'engager les démarches aux fins de solliciter une bonification de 15 % sur le lot « énergétique », tel que cela est prévu au titre de l'instruction DETR pour 2020.

Ce programme bâtiminaire comprend notamment des travaux d'isolation des murs, de mise aux normes électriques, d'accessibilité, de réfection des sols et des peintures. L'ensemble du projet (ingénierie, travaux de rénovation et équipements) est estimé à 310 000€ HT.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention au titre de la DETR,
- **Autorise** le Président à demander la subvention DETR 2020,
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 45	Représentés : 8	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

